Assemblée générale de la SEPANSO Gironde du 30 juin 2023
Bilan 2022

Statutairement : les délibérations sont valables si un quart au moins des adhérents à jour de leur cotisation sont présents ou représentés. Les membres actifs à titre individuel disposent d'une voix. Les adhésions familiales donnent lieu à 2 voix. Les associations membres disposent d'une voix, augmentée d'une voix par tranche de 50 adhérents, avec un maximum de 5 voix.

Résultats :

- Le nombre d'adhérents aptes à voter étant de 317, le nombre de personnes présentes ou représentées nécessaire pour que les délibérations soient valables est donc de 80.
- Les participants en visioconférence étaient dans l'obligation d'envoyer une procuration. Le nombre d'adhérents présents physiquement à l'AG était de 23. Le nombre de pouvoirs reçus est de 91. Au total, nous atteignons 114 personnes présentes ou représentées.
- Compte tenu des adhésions familiales et des associations adhérentes, le nombre de suffrages exprimés est de 143

Le quorum est donc atteint et les délibérations sont valables.

Rapport moral

présenté par Philippe BARBEDIENNE, Président de la SEPANSO Gironde

Chères adhérentes, chers adhérents de la SEPANSO Gironde, chères Présidentes et Présidents d'associations fédérées,
Je suis heureux de vous voir ici parmi nous et je vous remercie d'avoir sacrifié du temps pour consacrer cette soirée à notre assemblée générale ordinaire.

Bien que cette assemblée générale soit celle qui vient clôturer l'année 2022, je commencerai mon intervention en faisant référence à un évènement douloureux survenu en 2023, au début du mois dernier.
Je veux parler du décès, aussi subit qu'imprévisible, de Françoise Branger, Présidente de Bassin d'Arcachon Ecologie qui nous a quittés le mercredi 3 mai. Militante passionnée, Françoise défendait avec passion la cause de la forêt et de tous les êtres vivants qui l'habitent. Plus largement elle travaillait à protéger l'ensemble de la biodiversité et de l'environnement naturel de tout le secteur du Bassin d'Arcachon, soumis à rude épreuve à cause de la cupidité des hommes. Françoise aimait la vie sous toutes ses formes, celle des arbres et des plantes, celle des animaux petits ou grands et c'est en défendant cette vie que la sienne s'en est allée, trop tôt, bien avant l'heure. Françoise va

nous manquer, elle nous manque déjà et c'est pourquoi, je vous propose d'observer en sa mémoire une minute de silence.
Adieu ou plutôt adichatz Françoise.

L'année 2022 qui vient de s'écouler nous a permis de renouer avec une vie un peu plus normale après les confinements des années précédentes, mais la reprise de cette vie « normale » sous-entend que les agressions à l'environnement qui sont hélas devenues la norme ont elles aussi repris avec la même courbe ascendante que par le passé. Quand la croissance économique s'accélère, elle s'accompagne toujours d'un accroissement des atteintes à la nature, des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions car la croissance ne peut pas être « verte ». Ce lien entre croissance et atteintes à l'environnement est tellement automatique qu'on ne comprend pas comment font certains pour oser faire semblant de ne pas le voir. Nous y reviendrons.

Mais auparavant, je tiens à rappeler que la SEPANSO Gironde est une association qui ne vit et n'agit qu'au travers du travail de ses membres bénévoles que je tiens particulièrement à remercier, cette année encore, pour leur engagement et leurs actions en faveur de la protection de la nature et de l'environnement.
Parmi ces femmes et ces hommes qui apportent beaucoup d'énergie à notre association certains n'ont pas pu être présents à nos côtés ce soir, d'autres sont ici. Tous sont engagés et donnent sans compter pour défendre l'intérêt général. Je ne les citerai pas de peur d'en oublier, mais toutes et tous méritent notre reconnaissance. J'aurais un mot également pour une salariée de la SEPANSO Aquitaine qui nous apporte beaucoup, il s'agit de Karine, toujours pertinente quand il s'agit de répondre aux sollicitations extérieures et d'orienter les gens qui la sollicitent. Donc merci à toutes et tous.

L'évènement le plus marquant de l'année 2022 aura été la série inédite de canicules à répétition avec des pointes à 40° au cours des mois de juin, juillet, août et septembre 2022 dont l'intensité et la répétition sont, sans aucun doute, à relier au réchauffement climatique. Ces périodes caniculaires accompagnées d'une sécheresse exceptionnelle des sols et de la végétation ont conduit à la situation apocalyptique des grands incendies impossibles à maitriser et qui, pendant des jours et des jours, ont consumé à la fois des cultures de pins, dans le secteur de Landiras et la plus ancienne et plus grande vieille forêt de Gironde, la forêt usagère de La Teste, très riche en biodiversité, à laquelle était tant attachée Françoise.

Ces feux exceptionnels de la mi-juillet 2022 n'ont pu être vaincus que quand la nature l'a permis grâce à une légère baisse de température liée à des rentrées océaniques apportant un peu d'air marin. Ces feux nous ont démontré une fois de plus, la fragilité de notre espèce face aux éléments naturels. Début août, une reprise du feu de Landiras, a encore consumé près de 7.500 hectares entre Hostens et Belin-Beliet avant d'être contenu et de s'éteindre dans la ripisylve de la Leyre. Puis, le 12 septembre, un nouveau feu a encore parcouru 3.720 ha à Saumos et Sainte-Hélène dans le sud du Médoc. Au total, ces incendies auront brûlé plus de 32 000 hectares du massif des Landes de Gascogne.

Ces feux auront également montré à ceux qui acceptent de l'admettre, que même travaillés cultivés et totalement débroussaillés, les peuplements de pins brûlent parfois jusqu'au houppier et qu'en revanche les peuplements feuillus sont moins inflammables et ralentissent la progression du feu.

Ces évènements ont enfin donné tout leur sens aux travaux de notre commission forêt qui réfléchit à une meilleure résilience des peuplements, y compris avec des partenaires inhabituels pour nous

que sont les membres de la FIBOIS Landes de Gascogne, notamment le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest et la coopérative Alliance avec qui nous n'avions, par le passé, pas toujours entretenu des relations cordiales... Cette nouvelle collaboration a permis de produire à l'issue des feux, une note rédigée ensemble intitulée : *« Position commune sur les actions à mener en faveur de la reconstitution des forêts suite aux incendies dans le massif des Landes de Gascogne ».* Cette note aura largement servi de base aux réflexions menées dans le cadre des « Etats généraux de la Forêt » qui viennent de se conclure hier.

Bien-sûr, le travail de la SEPANSO Gironde ne s'est pas limité aux réflexions engagées par notre très active commission forêt et vous aurez une vision bien plus exhaustive de nos activités dans le rapport d'activité que vous présentera Colette, notre secrétaire générale.

Parmi ce qui a occupé une partie de notre temps, j'évoquerai le déjà vieux projet de lignes à grandes vitesse vers Toulouse et Dax, dit GPSO, qui menace toujours de balafrer des espaces forestiers, agricoles ou naturels encore préservés de trois départements d'Aquitaine et de deux autres en Occitanie. Ce projet, relancé par l'ex premier ministre Jean Castex, a encore moins de sens aujourd'hui qu'il ne pouvait en avoir y a huit ans quand la commission d'enquête publique avait émis un avis défavorable à sa déclaration d'utilité publique. Il menace toujours lourdement notre département et ses espaces naturels exceptionnels comme la vallée du Ciron, ceci alors que son utilité est plus que contestable et toujours fortement contestée. La SEPANSO reste très engagée dans ce combat aux côtés de différentes associations et collectifs mais aussi aux côtés d'élus : maires, conseillers départementaux, conseillers régionaux et parlementaires, soucieux de défense de l'intérêt général et dont nous sommes devenus des partenaires. Et je peux ajouter que notre association est très bien perçue par tous les élus du secteur concerné.

D'autres projets qu'on aurait espéré voir abandonnés ressurgissent ou perdurent aussi. Par exemple le projet de centrale photovoltaïque Horizéo qui menace toujours près de 1000 ha de forêt à Saucats ou encore le projet éolien de Lesparre qui s'implanterait dans des zones naturelles situées sur des couloirs migratoires importants pour l'avifaune.

Et, au prétexte de redynamiser l'économie ou l'industrie, de nouveaux projets divers et variés émergent en permanence, c'est le cas du projet Flying Whales, usine de fabrication de dirigeables géants qui s'installerait à Laruscade. Ces dirigeables qualifiés d'innovants afin d'obtenir le soutien financier de la Région, auraient, entre autres, pour mission de transporter le bois exploité dans les vieilles forêts aujourd'hui inaccessibles des Pyrénées, de Guyane ou d'Afrique équatoriale… 60 tonnes d'eau seraient utilisées à chaque voyage pour lester l'appareil puis rejetées dans la nature au moment de soulever une charge équivalente… Au verdon, c'est un élevage-usine de production de saumons qui est projeté, ailleurs ce sont les exploitations de granulats dans l'estuaire de la Gironde qui reviennent, à Canéjan, c'est une piscine à vagues pour concurrencer l'océan.
Rien n'est donc jamais définitivement gagné.

On notera que plutôt que promouvoir la sobriété énergétique et la recherche d'équilibres soutenables, la plupart des dirigeants du Monde misent tout sur la croissance économique et le progrès technique, ceci dans un magnifique exercice d'équilibristes sans filet, parsemé de discours plus verts les uns que les autres. Ainsi au niveau français, nous aurons en même temps, les économies d'eau et les méga bassines, le nucléaire dans le Blayais et les énergies renouvelables dans nos forêts, des recommandations visant à faire éteindre les appareils en veille et les trains à 320 km/h consommant une électricité de dingue, les avions verts à kérosène renouvelable ou à

hydrogène plus ou moins vert et la promotion du tourisme de masse, quelques hectares protégés en plus mais des milliers d'autres artificialisés par de grands projets, l'objectif Zéro Artificialisation Nette et les grands chantiers de BTP labélisés « d'intérêt public majeur ». Bref, « en même temps » des discours vertueux et des décisions qui le sont beaucoup moins.
Ceux qui réfléchissent à l'avenir, parmi lesquels beaucoup de jeunes, ne sont pas dupes. Mais, cerise sur le gâteau, les mouvements où ils se retrouvent pour s'indigner, alerter et se mobiliser contre ce qui menace et porte atteinte à leur futur sont désormais jugés subversifs et décrétés « dissous », comme s'il suffisait de casser le thermomètre pour ne pas voir que notre société est malade de sa course folle au développement.

Malgré ce sombre tableau j'aimerais toutefois terminer ce rapport moral par une note d'optimisme. On ne dissout pas la jeunesse. Les urgences environnementales, le climat et la perte de biodiversité ouvrent les yeux à de plus en plus de gens, parmi lesquels de nombreux jeunes qui veulent prendre en main leur destinée. Trop peu sont à la SEPANSO mais j'en ai rencontré beaucoup ailleurs, dans les collectifs qui se mobilisent contre les grands projets inutiles imposés. Les tenants de la politique des 30 glorieuses, incapables de mettre à jour leur logiciel, se cramponnent encore à leurs certitudes, mais le vent commence à tourner. Le monde va changer, il commence déjà à changer…

Continuons inlassablement à promouvoir et à accompagner ce changement, nos enfants nous en remercieront.

Le président, Philipppe Barbedienne



Vote : rapport moral approuvé à l'unanimité
>>

Rapport d'activités

présenté par Colette Gouanelle, secrétaire générale

Fonctionnement de l'association

Le Conseil d'Administration de la SEPANSO Gironde s'est réuni 10 fois, en 2022, en visioconférences (20 janvier, 24 février, 31 mars, 20 mai, 20 juin, 7 juillet, 8 septembre, 6 octobre, 17 novembre, 14 décembre). C'est au cours de ces réunions que sont prises les décisions concernant les actions, notamment juridiques, et positionnements de la SEPANSO Gironde sur tous les sujets d'environnement.

Des commissions internes spécialisées (eau, urbanisme, agriculture , forêt, transports, énergie,…) font régulièrement le point sur les problèmes et les signalements reçus. Ces commissions sont ouvertes aux adhérents qui veulent aider, ainsi qu'aux associations adhérentes à la SEPANSO Gironde, à raison d'un représentant par association.

La SEPANSO Gironde consacre également une bonne partie de son temps à l'élaboration de la revue Sud-Ouest Nature : tous les adhérents peuvent proposer des articles qui seront soumis au comité de lecture, seul habilité à décider de la publication. Il est aussi possible de rejoindre le comité de lecture.

Représentativité de la SEPANSO Gironde dans les commissions départementales et régionales :

La SEPANSO Gironde a également un rôle consultatif au sein de nombreuses commissions.

- Commissions départementales : Conseils Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA), Commission Départementale Nature Paysages et sites (CDNPS), Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), Commission Départementale de la Chasse et faune Sauvage (CDCFS), Comité de Bassin Adour-Garonne, Commissions Locales de l'Eau , nombreux Comités de Pilotage Natura 2000, Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, Parcs Naturels Marins de l'Estuaire de la Gironde et du Bassin d'Arcachon, Commission locale d'information sur le nucléaire…
- Certains administrateurs de la Gironde sont également représentants de la SEPANSO Aquitaine ou de FNE Nouvelle Aquitaine au sein de commissions régionales (CRFB, CRB…)

Communication vers les adhérents et l'extérieur :

- Chacun peut s'abonner à la revue trimestrielle de la SEPANSO Aquitaine : Sud-Ouest Nature. Les ancien numéros peuvent être consultés sur le site internet de la SEPANSO Aquitaine : www.sepanso.org
- La fréquence d'envoi du bulletin d'information (Le Poulpe) varie avec les informations à transmettre et le temps dont nous disposons pour l'élaborer
- Tous les publics ont accès au site internet de SEPANSO Gironde, www.sepanso33.org
- Une page Facebook a également été créée, spécialement pour la SEPANSO Gironde : https://www.facebook.com/Sepanso-Gironde-109662465056395/

- Nos positionnements sont diffusés par l'intermédiaire de Communiqués de presse adressés à des journaux (Sud-Ouest par ex.), lors d'interviews ou autres interventions à la demande (auprès d'étudiants, dans des forums, tables rondes…) ou lors de manifestations diverses.
- Nous pouvons aussi rencontrer les adhérents et sympathisants à leur demande, sur rendez-vous et ils peuvent également nous joindre par courriel, courrier postal ou téléphone.
- La SEPANSO Gironde a accepté d'être référente du projet « Sentinelles de la Nature » au sein de FNE Nouvelle Aquitaine. Ce projet de type fédéral du mouvement de France Nature Environnement (FNE), de type participatif, est destiné à toutes les personnes soucieuses de la protection de la nature et de l'environnement. Des bénévoles de la SEPANSO reçoivent les alertes (faisant état de défrichements dans des espaces boisés classés ou non, d'urbanisations, pollutions diverses de l'air ou de l'eau... et rarement d'actes vertueux) et travaillent actuellement en réseau avec un juriste de FNE NA.

Principales activités en 2022

1. Vie associative :

- 18 Associations adhérentes à la SEPANSO Gironde :

Ces associations constituent des relais dans leurs secteurs géographiques, pour nous informer et contribuer à nos actions.

• NATUR'JALLES • ASSOCIATION DE DEFENSE DES SITES ET HABITANTS DE HAUTE GIRONDE (ADSHHG) • ASSOCIATION BETEY ENVIRONNEMENT • BASSIN D'ARCACHON ECOLOGIE • ASSOCIATION LANDES ENVIRONNEMENT ATTITUDE (LEA) • LANDES GRAVES PALUS ENVIRONNEMENT (LGPE) • LES AMIS DU BARTHOS • ASSOCIATION ECOSITE DU BOURGAILH • POMPIGNAC SAUVEGARDE ENVIRONNEMENT (PSE)	• ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE • ASSOCIATION DE DEFENSE DES COTEAUX FLOIRACAIS (ADCF) • SAS PAYET • ALERTE PESTICIDES HAUTE GIRONDE • VIVE LA FORÊT • VIVRE EN VALLÉE DE L'ISLE (VIENVI) • ÉCOCITOYENS DU BASSIN D'ARCACHON • AGIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (AME) • POMPIGNAC ENVIRONNEMENT NATURE SAUVEGARDE ET ÉDUCATION (PENSEE)

- Participation à des événements sur invitation :
  - Printemps du Bourgailh
  - Journées Climax à Darwin 2er WE septembre (sur le thème de l'eau)

2. Forêt :

- Actions au sein de la Commission régionale Forêt Bois où elle a un représentant au titre de FNE Nouvelle Aquitaine. Avis sur le projet SRGF (Schéma Régional de Gestion Forestière).
- Echanges avec les principaux acteurs de la gestion forestière afin de les inciter à modifier leurs pratiques vers une gestion plus vertueuse.
  - Echanges avec la FIBOIS où la concertation commence à porter ses fruits, notamment au sujet de la préservation des ripisylves

- Participation au projet régional recherche-action « Bocage forestier » et projet européen superB du Green deal
- Participation au groupe de travail « Ilots d'avenir » piloté par l'ONF pour l'expérimentations destinée à trouver les essences résistant mieux au changement climatique

- Réponse à des alertes concernant des coupes rases, de feuillus et destructions de ripisylves, parfois illicites, et signalement aux services de l'Etat compétents.
  - Plainte auprès de PEFC au sujet des coupes de ripisylves : notamment à Cudos
  - Rencontres avec les Présidents et Directeurs des organismes de certification PEFC (suite à notre plainte pour destruction de ripisylve) et FSC à l'occasion de la révision de leur référentiel
- Conférence sur la génétique évolutive : journée organisée par un de nos bénévole, A. Ducousso chercheur de l'INRAE, avec la participation de l'ONF et FNE
- Après les incendies en Gironde :
  - Soutien à une pétition initiée par des scientifiques de l'INRAE, demandant un moratoire sur la forêt usagère de La Teste, avant décisions d'abattage et replantations
  - Conférences sur « la forêt des Landes de Gascogne : les incendies et après ? » par A. Ducousso

3. Agriculture

- Elaboration de la charte du "Bien vivre ensemble en Gironde", censée répondre aux enjeux de santé publique liés à l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture à proximité des zones d'habitation. Le représentant de la SEPANSO Gironde a participé aux réunions de Copil. Les demandes des associations n'ayant pas été satisfaites, la SEPANSO Gironde a décidé de ne pas signer cette nouvelle charte.
- Procédure d'AFAFE (aménagement foncier agricole, forestier et environnemental) lancée en Haute Gironde, sur les communes de Donnezac, Saint-Savin, Val-de-Livenne et Reignac Remarques envoyées à la demande du Département Gironde.

4. Eau : alertes pour pollution ou contributions à enquêtes publiques

- Contribution à enquête publique sur l'ancienne gravière de Blanquefort : projet d'installation d'une plateforme de déchets inertes dans le but de reconstituer une zone humide, alors que l'ancienne gravière était déjà renaturée. Avis défavorable puis participation au recours des associations piloté par « Vive La Forêt ».
- Contribution à Enquête publique sur modification PLU Rauzan : aménagement de plateforme concernant une partie d'un projet collectif de traitement des effluents vitivinicoles de tout le secteur, afin d'améliorer la qualité de l'eau qui sera rejetée dans la Dordogne. Avis défavrable concernant la localisation du projet en Natura 2000,
- Contribution à Enquête publique : sur projet de SAGE Dropt.
- SDAGE 2022-2027 : contribution à la Consultation du public

5. Energie

Plusieurs projets, certains dévastateurs, occupent une bonne partie du temps et de l'énergie de la SEPANSO et des associations adhérentes locales. Les gros projets donnent lieu à des concertations préalables et des débats publics auxquels la SEPANSO participe.

- Photovoltaïque **:**
  - Projet photovoltaïque Horizeo à Saucats : toujours d'actualité avec 1000 ha de forêts potentiellement détruites. Rencontre avec le Président de la commission particulière du débat public, réponse aux journalistes… Elaboration d'un cahier d'acteur diffusé aux autres contributeurs. Mais, cohérente avec son opposition au projet, la SEPANSO Gironde a décliné l'invitation à participer au comité de suivi de la concertation. Ce qui ne signifie pas qu'elle se désintéresse du sujet.
  - Projet photovoltaïque de Castelnau-de-Médoc : 150 ha à défricher détruisant potentiellement la forêt publique, Une pétition a déjà reçu 40 000 participations Nous restons vigilants.
  - Rencontre avec les délégués EDF Energies renouvelables au sujet du photovoltaïque : La SEPANSO a manifesté son désaccord concernant les centrales PV au sol, alors que l'ADEME a recensé un potentiel important sur les toitures et terrasses.
- Nucléaire :
  - Relance du programme nucléaire avec 6 nouveaux EPR. Communiqué de Presse de la SEPANSO 33 affirmant l'opposition à 2 EPR à Braud, a été proposé à la Commission Locale d'Information sur le Nucléaire du Blayais, partenaires de la SEPANSO sur ce dossier.
- Eolien
  - Projet éolien du Médoc (Lesparre) : avis donné sur ce projet en accord avec « Vive la forêt »
  - Problème des éoliennes en mer : un projet important au large d'Oléron alors que le golfe de Gascogne est un couloir migratoire oiseaux important. Rencontre avec le Président de la Commission de débat public et 2 autres membres

6. Urbanisme :

- Un nombre important de projets d'urbanisation sont inscrits aux ordres du jour de la CDPNAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers) à laquelle participe la SEPANSO.
- Nous recevons également nombre de sollicitations concernant des projets d'urbanisation : soit pour donner des avis sur des modifications ou élaborations de PLU ou PLUI, SCoTs:
  - SCOT Médoc atlantique : Projet lancé sans concertation pendant 3 ans.puis parodie de concertation.PADD. Contribution envoyée à la DDTM.
  - SCOT Bassin d'Arcachon en cours d'élaboration
  - PLUI Bazadais : démarrage et participation à la réunion de présentation
  - Contribution à enquête publique sur la modification du PLU Latresne concernant les zones inondables et zones soumises à glissements de terrain. Procédure de PPRMT gelée suite à une demande du maire

- Projet de création de « Zone d'activité économique dédiée à la filière dirigeable » Flying Whales à Laruscade, porté par la communauté de communes Latitude Nord Gironde. Outre l'artificialisation du territoire, les engins risquent d'être utilisés pour exploiter des forêts préservées jusqu'à aujourd'hui car difficiles d'accès.

- Nombreuses alertes de particuliers pour atteintes à l'environnement : reçues par les bénévoles référentes du réseau Sentinelles de la Nature, initié par FNE Quelques exemples :
  - Projet de contruction d'un pôle éducatif à Fargues St Hilaire, Domaine de la Frayse : comprenant un collège et groupe scolaire et installations sportives. Contribution à l'enquête publique pour révision PLU et soutien de la SEPANSO 33 à l'association de défense locale opposée au projet potentiellement destructeur de zone humide et engendrant des tranports incompatibles avec le réseau routier
  - Implantation d'un centre de rétention administrative en pleine coulée verte à Pessac

7. Transports :

- Jugement suite au recours concernant la déviation du Taillan pour pollution de nappe : échec et condamnation des associations à des frais de justice
- Participation au Comité de suivi pour l'aménagement de la déviation du Taillan
- Participation à la Commission consultative de l'Environnement de l'aéroport de Bordeaux
- Relance du projet LGV Bordeaux Toulouse et Bordeaux Dax par le 1er ministre Castex :
  - réactivation du collectif anti LGV et de la lutte contre un projet qui date de 2005 (multiplication de manifestations, interviews, conférences de presse…)
  - Rassemblement et protestation des élus de Sud Gironde : (25 avril) 80 personnes, assos non conviées.
  - Manifestation devant la ss-préfecture de Langon avec le collectif d'élus opposés au projet (1er octobre)
  - Manifestation à Feugarolle (26 nov.)
- Echange avec des opposants aux projets :
  - Collectif « Non à l'aéroport des Artigues de Lussac
  - Représentant de la SEPANSO à l'Union Française Contre les Nuisances Aéroportuaire (UFCNA)

8. Bassin d'Arcachon et littoral Aquitain : soutien aux associations locales réunies au sein de la CEBA

- Participation à l'enquête publique avec avis défavorable concernant l'extension du port du Betey à Andernos. Vote contre égalemnt au CODERST
- Vote au Conseil de Gestion du PNM, contre l'accord concernant la billetterie au pied de la dune du Pilat.
- Problèmes concernant les draguages récurrents des ports autour du Bassin d'Arcachon au détriment des zostères et avec dispersion des contaminants.
- Problème du nettoyage des anciennes concessions ostréicoles, piloté par le Parc Naturel Marin. Remise en suspension des vases, notamment en fond de Bassin.

- Problème du nombre de bateaux stationnés dans les ports de Gujan-Mestras, La Teste…
- Recours contre l'utilisation des vélos motorisés à larges pneus.
- Problème du projet de voie de contournement Nord Bassin qui ressurgit.
- Rencontre des représentants de la SEPANSO avec le directeur du PNMBA pour aborder tous les problèmes : réensablement des plages, draguages, protection des prés salés, demande de classement en zone de protection forte la RNN Arès-lège, l'Ile aux oiseaux, les prés salés N et S,
- Participation au Comité de Concertation et d'Association concernant le Plan de Prévention des Risques du Littoral (PPRL) de Lège Cap-Ferret

9. Bordeaux Métropole :

- Réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) : sur le problème d'approvisionnement des réseaux de chaleur.
- Participation au Comité de l'arbre à Bx métropole : le projet de planter un million d'arbres est suivi par notre représentant à la métropole
- Participation au conseil d'administration mis en place par la métropole pour le passage en régie de l'eau au 1er janvier 2023,

10. Juridique

- Projet collectif de traitement des effluents vitivinicoles de Rauzan : suite à l'avis favorable du Commissaire enquêteur et obtention de l'accord du permis d'aménager, un recours juridique est engagé par la SEPANSO Gironde en lien avec la Fédération départementale de pêche contre la localisation du projet en site Natura 2000 et zone inondable.
- Constitution partie civile dans l'affaire de pollution par l'entreprise Péna Sud
- Plainte et recours juridique dans l'affaire Gaïa : installation d'une plateforme de déchets inertes dans une ancienne gravière de Blanquefort, déjà renaturée.

Colette Gouanelle, secrétaire générale SEPANSO Gironde



Vote : rapport d'activités approuvé à l'unanimité

>>

Bilan financier

présenté par Josiane Mouneydier, Trésorière

Bilan au 31/12/2022

ACTIF		*PASSIF*	
		Réserves	86 562,40 €
Dépôt et cautionnement	500,00 €	Résultat exercice 2021	4 471,98 €
Disponibilité (crédit Mutuel)	134 432,70 €		
caisse	53,80 €	Provision pour risques juridiques	19 000,00 €
		Provision pour communication externe	800,00 €
		Sépanso Aquitaine	23 433,89 €
		Fournisseurs factures non parvenues	718,23 €
total actif au 31/12/2022	**134 986,50 €**	**total passif au 31/12/2022**	**134 986,50 €**

Compte de résultat au 31/12/2022

CHARGES			*PRODUITS*		
606400	fournitures admnistratives	1 800,00 €			
			701100	Sud Ouest Nature	3 435,00 €
611000	Participation salaire K EYSNER	3 000,00 €			
613200	location de salle	80,00 €	742000	Subvention Bordeaux Métropole	500,00 €
616000	Prime d'assurance	109,70 €			
			754000	ressources liées à la générosité du public	4 977,00 €
622600	honoraires juridiques	5 400,00 €	754110	abandon de frais par les bénévoles	612,40 €
622610	autres honoraires	5 040,00 €	756000	Cotisations adhérents	6 998,00 €
623100	publication Sud Ouest Nature	3 435,00 €			
625100	déplacements	1 485,28 €	761000	Produits financiers	1 042,73 €
625600	reception	43,12 €	768100	Dommages et intérêts	11 317,95 €
626000	Frais postaux	5,75 €			
627000	Service bancaire	5,25 €			
651000	Cotisations SEPANSO Aquitaine	2 807,00 €			
668200	dommages et interets justice	1 200,00 €			
	Excédent 2022	***4 471,98 €***			
	TOTAL DES CHARGES	**28 883,08 €**		**TOTAL DES PRODUITS**	**28 883,08 €**

Vote : bilan financier approuvé à l'unanimité

>>

Renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration

Membres du Conseil d'administration dont le mandat est renouvelable :
Élisabeth Arnauld, Philippe Barbedienne, Jacques-Eloi Duffau, Jean-Marie Froidefond, Bertrand Garreau, Daniel Lagorce, Martine Leblond, Dorothéa Moreau

Tous les membres renouvelables sont réélus à l'unanimité.

Candidate déclarée : *Martine Pingitore*

La candidate est élue à l'unanimité

En conséquence, la composition du nouveau Conseil d'Administration est la suivante :
Christine Arnaud, lisabeth Arnauld, Philippe Barbedienne, Claude Bonnet, Denise Cassou, Pierre Davant, Daniel Delestre, Alexis Ducousso, Jacques-Eloi Duffau, Bernard Fournier, Jean-Marie Froidefond, Bertrand Garreau, Colette Gouanelle, Dominique Haeck, Daniel Lagorce, Martine Leblond, Patrick Maupin, Bruno Meilhan Bordes, Joël Mellet, Sabine Menaut, Dorothea Moreau, Josiane Mouneydier, Martine Pingitore, Patrick Point, Serge Urbano, Pierre Vuilleumier.

Résumé des échanges avec les participants

Parmi les sujets abordés au cours des échanges :

- Demandes de précisions au sujet du projet de plantation d'un million d'arbres en agglomération bordelaise : pas d'autres informations actuellement
- Un participant signale l'intérêt de travailler avec la SEPANSO pour avoir des conseils sur ce qu'il est possible de faire ou non lorsque l'on veut lutter contre un projet néfaste pour l'environnement
- Précisions apportées par deux adhérentes sur le projet Flying Whales à Laruscade : commande ONF pour extraction de bois en forêt, Afrique Equatoriale notamment. 75 ha impactés dont 1/3 en espace naturel. 2 hangars de 70 m de haut. Promesse d'emplois mais recrutement en région parisienne. Transports de fret (60 t), mais 60 t eau pour le retour ! Moyen de transport décarboné … mais avec 10 t de kérosène nécessaires /jour. Inquiétude quant à l'utilisationpossible pour sortir du bois de forêts jusqu'ici préservées car inaccessibles.
  Aucun écobilan n'a été fait.
  Deux de nos administrateurs ont été auditionnés sur ce projet. La surface à compenser étant énorme, il sera difficile de trouver les terrains, donc probablement compensation uniquement financière**.**
- Alerte concernant un nouveau projet d'entrepôt sur 40 ha dont 10 ha en zone humide à Gauriaguet : visite à prévoir avec des naturalistes pour inventaire des espèces à protéger
- Dans le cadre de la lutte contre les épandages de pesticides, élaboration d'un projet sur 3 ha de vignes

Au chapitre des bonnes nouvelles :

- Intervention de Sylvie Nony (représentante de la SEPANSO 33 pour ce projet) : pour signaler une réalisation positive à Gauriac :

Il s'agit, grace à l'intervention de l'association locale (ADSHHG), et la volonté du maire de Gauriac, de la création d'un ENS (Espace Naturel Sensible) en accord avec le département. Après un inventaire faune flore, révélant la richesse de ces pelouses calcicoles, notamment en Orchidées, un plan de gestion va permettre de maintenir ou restaurer ces milieux tout en assurant la possibilité pour le public de les fréquenter de manière respectueuse de l'environnement. Un circuit balisé permettra aux VTTistes de pratiquer leur sport tout en respectant mieux la nature.

- Intervention de Jacques-Eloi Duffau : au sujet des ORE (Obligation Réelle Environnementale)

Le contrat ORE est un dispositif volontaire qui repose sur la seule volonté des acteurs. Il permet à tout propriétaire de bien foncier de mettre en place une protection environnementale attachée à son bien. Cette protection peut aller d'une gestion douce à une absence totale d'intervention (libre évolution). Le contrat, dont la durée ne peut excéder 99 ans, est établi entre le propriétaire d'un bien foncier (individu ou groupement) et une collectivité publique (institutionnel) ou une personne morale (association, fondation). Le propriétaire qui a signé ce contrat reste propriétaire du bien. Attachée au bien concerné, l'ORE s'applique à tous les propriétaires successifs du bien pendant la durée de la convention. https://www.ecologie.gouv.fr/obligation-reelle-environnementale
J-E Duffau est le premier propriétaire à avoir passé des conventions ORE en Gironde, pour protéger la biodiversité de ses parcelles forestières à Belin et à Aubiac, pendant 99 ans. Nous ne pouvons que l'en féliciter et inciter tout propriétaire à y réfléchir

La poursuite des échanges s'est faite autour du verre de l'amitié.

Fait à Bordeaux, le 4 juillet 2023

Philippe BARBEDIENNE, Président



Colette Gouanelle, secrétaire générale

